



Mairie

Place de la République
08800 – MONTHERME
Tél : 03 24 53 00 09
Fax : 03 24 53 01 15
mairie.montherme@wanadoo.fr

Site internet :
[http://
montherme.fr](http://montherme.fr)



Ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi inclus,
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h ,

Permanences des élus :
En mairie,
le lundi de 17 h 30 à 19 h 00,
le samedi de 10 h à 11 h 30
ou sur rendez-vous en contactant
le n° 03 24 53 00 09
ou
mairie.montherme@orange.fr
A Hauts-Buttés (ancienne école),
Le premier samedi du mois,
de 10 h à 11 h 30

MONTHERME

Chef-lieu du canton.
Siège de la
Communauté de Communes
Meuse et Semoy



regroupant
BOGNY-SUR-MEUSE
DEVILLE
JOIGNY SUR MEUSE
HAULME
HAUTES-RIVIERES
LAIFOUR
MONTHERME
THILAY
TOURNAVAUX

Imprimerie BAYART
Directeur de publication : A. BERNARD

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 29

Janvier 2013

Sommaire

Page 2

Réseaux
Eau et assainissement
Services techniques
Projets

Page 3

Port de plaisance
Ex-école Rive gauche
TNT
Affouage
Ecole du Centre

Page 4

Transfert de compétences
Civisme
Etat civil



La Racine

Le mot du Maire.

C'est, hélas, toujours dans une situation économique défavorable que commence l'année 2013.

La menace de fermeture d'Electrolux à Revin nous concerne tous et enfonce davantage toute la Vallée dans la récession. Ce n'est pas parce que la crise ajoutée à des difficultés économiques locales pose des problèmes au groupe suédois, non ! c'est plus simplement parce que la stratégie économique européenne de cette grande entreprise fait peu de cas des hommes et des femmes qui bâtissent sa richesse.

Cette dernière annonce est une des raisons pour lesquelles M. le Préfet des Ardennes a revu le schéma départemental de coopération intercommunale en créant une grande intercommunalité Nord-Ardennes. Si l'on fait abstraction de la politique politicienne, des égoïsmes ou des ambitions de tel ou tel, force est de constater que le périmètre retenu est globalement cohérent, qu'il occupe une large part du PNR, qu'il met en lien des collectivités affrontées aux mêmes problématiques, et qu'il aura un poids important dans le Département.

Il nous faudra, nous les élus, travailler à sa concrétisation avec réalisme, sans agiter des peurs d'un autre âge.

Nous avons tous à y gagner pour peu que soient pris en compte les enjeux suivants :

- Favoriser l'émergence d'une identité de territoire propre à la Communauté Nord-Ardennes.
- Prendre en mains l'aménagement de ce territoire sans concurrence entre les collectivités qui la composent.
- Nous donner les moyens de mener une politique économique puissante au service du seul territoire, et là encore sans concurrence entre les collectivités.

Cela porte un nom : la « solidarité ».

Certes, on ne manquera pas de me dire : « Tu peux toujours rêver ! », mais, dans cette affaire, je forme le vœu que la raison l'emporte.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2013

A. BERNARD

Travaux

Enfouissement des réseaux

A la suite des intempéries de l'hiver 2010, les élus de la CCMS avaient rencontré les services d'ErDF afin d'étudier les solutions à mettre en place pour sécuriser la distribution de l'électricité.

Il convient de rappeler que, sur le seul territoire de Monthermé, les habitants du Terne, des Woeries, des Hauts et des Bas-Buttés avaient été privés d'électricité pendant plusieurs jours.



La maison de retraite ainsi que la station de pompage étaient également touchées (voir LIM 25-26).

ErDF ayant dégagé une enveloppe budgétaire importante pour réaliser l'enfouissement des lignes sensibles sur l'ensemble du territoire de la CCMS, la ville de Monthermé a décidé d'accompagner cet investissement en réalisant également l'enfouissement de ses réseaux sur le territoire communal sensible. C'est ainsi que, en collaboration avec la Fédération Départementale d'Electricité, ont été enfouis les réseaux EDF, éclairage public et télécom sur les secteurs de la Croix Labonne - Chitte Collet et les Woeries.

Au budget de l'eau et de l'assainissement

Avec les travaux rue Barbaste, rue Mgr Bihéry, au Terne, rue J.J Rousseau, les principales causes de problèmes d'alimentation en eau potable, surtout ceux de rive droite sont réglées.

Nous pouvons maintenant consacrer l'essentiel des efforts à la rive gauche, notamment en lançant les études pour l'extension des réseaux et la suppression pour les Mondons et la route de Charleville.

Services techniques

Toute l'année, en cas de problème, un agent des services techniques est d'astreinte de nuit et de week-end, avec une priorité au service de l'eau et de l'assainissement.

Les mois d'hiver, ce sont deux agents supplémentaires, également d'astreintes de nuit et de week-end, qui sont mobilisés au service du déneigement. C'est ainsi que dès les premières neiges une équipe intervient dès 4 heures le matin, pour assurer le désenclavement de la maison de retraite des Hauts-Buttés et le nettoyage des hameaux avant de redescendre sur la Croix Labonne et les rues de Monthermé. A la même heure, un autre agent intervient avec le tracteur pour dégager les rues en pente de la ville.

Ainsi, par la mobilisation des services techniques, tout est mis en œuvre pour limiter l'impact de ces intempéries sur la population.



En projets

Trans-semoysienne

Le projet de voie verte, appelée Trans-semoysienne, prend forme et les études vont bon train.

Cette voie reliant Monthermé à la Belgique pour randonneurs piétons ou cyclistes (VTC) est certes un produit touristique qui sera à valoriser mais c'est d'abord un bel outil à la disposition des habitants de notre Communauté de Communes pour découvrir ou redécouvrir leur environnement.

Dans ce projet, les maires de chaque commune ont la responsabilité du choix du passage de cette voie.

Sur le territoire de Monthermé nous avons privilégié la réhabilitation de la passerelle des ouvriers du « Champ du trou ». Pour permettre cette réalisation, l'entreprise PLAFOMETAL, propriétaire de toute la rive gauche de la Semoy au droit de l'usine, consciente de l'intérêt du projet, a accepté de céder gracieusement une partie de ses terrains.

Avec l'aménagement d'un parcours sportif sur la Racine, c'est donc une réhabilitation complète du site qui va être entreprise.

Centre médico-social

Toujours d'actualité, les travaux d'aménagement du centre médico-social de la rue Compain !

Ils démarreront en début d'année 2013. Le but est d'accueillir le cabinet dentaire mutualiste.

Ces travaux sont financés par la société mutuelle PREMIRIS dans le cadre d'une convention de prêt à usage ou COMMODAT.

Aménagement d'ouvrages et de cours d'eau

Le 14 Avril 2011, s'est tenue à Thilay une première réunion concernant les projets d'aménagements d'ouvrages et de cours d'eau concernant la Semoy.

L'initiative en revenait à l'AERM (Agence de l'Eau Rhin-Meuse), à l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), à la DDT (Direction Départementale des Territoires) et à la Fédération de Pêche.

Le but de cette rencontre était de proposer et de faire émerger des aménagements sur les ouvrages existants en tenant compte de leur impact sur les cours d'eau (écologie et hydraulique).

L'impact écologique est très important, étant donné que la Semoy est ciblée pour un retour du saumon. Pour le 01/01/2014, tous les ouvrages devront être équipés pour permettre la migration piscicole et celle des sédiments.

La CCMS, est concernée par les ouvrages suivants :

- Le déversoir de « La Racine » à Monthermé
- Le canal du moulin à Haulmé
- Le canal de Navaux à Thilay
- Le ruisseau Saint Jean à Les Hautes-Rivières

Cette démarche s'inscrit dans celle plus globale engagée par les services de l'Etat dans le cadre de la recherche du bon état écologique des cours d'eau fixé par l'Europe pour 2015 au minimum.

Après avoir eu l'assurance d'obtenir des subventions dans la réalisation de l'étude préalable nécessaire sur un cahier des charges élaboré par l'Agence, la CCMS, disposant des compétences "Inondations" et "Contrat de Rivière", s'est portée maître d'ouvrage

Port de Plaisance

L'aménagement du port de plaisance de Monthermé, porté par la Communauté de Communes, est la concrétisation d'un projet ancien initié par Louis Keller qui en avait lancé, au cours de son dernier mandat, la première étude.

La CCMS, avec la création du port de plaisance de Monthermé, la halte fluviale de Laifour, l'agrandissement de la halte de Château-Regnault et la création de la halte de Joigny, a décidé de se lancer dans un grand projet de développement du tourisme fluvial sur la Meuse. L'objectif est de garder les touristes un maximum de temps sur notre territoire tout en offrant un service (payant) aux plaisanciers. Une partie du port sera réservée à des professionnels de la navigation touristique (Voir LIM 25).

Le port de plaisance permettra également un stationnement réglementé (payant également) des campings cars.



TNT

Extrait d'une lettre de « Télédiffusion Ingénierie Maintenance » datée du 09-01-13 adressée en mairie :

« Dans le cadre du déploiement de nouveaux multiplexes de la Télévision numérique Terrestre et de la Radio Numérique Terrestre, et de la radio FM sur la région de Monthermé, je vous prie de trouver ci-joint un dossier de déclaration préalable non soumise à permis de construire pour la mise en place d'un relai sur la parcelle portant les références cadastrales : section OE N° 83, lieudit Haut Roma, située sur la commune de Monthermé et appartenant à la Commune de Monthermé ».

Cette annonce laisse-t-elle entrevoir une amélioration sensible du service de distribution de la TNT sur notre territoire ? Acceptons-en l'augure !

A l'école du Centre

L'école du Centre est maintenant tenue d'accueillir tous les élèves du CP au CM2 de la commune.

Elle s'est vue dotée de deux tableaux interactifs supplémentaires, ce qui porte à trois (pour six classes) le nombre de ces équipements mis à la disposition des élèves et des enseignants.

Le tableau interactif permet d'afficher tout ce qui apparaît sur l'écran d'un ordinateur, programmes et données, mais en plus de commander ce flux d'information. Son apport principal est qu'il est de grande taille et qu'il permet ainsi de favoriser les échanges entre plusieurs personnes sur un sujet de réflexion commun.

L'enseignant se sert donc désormais du tableau interactif comme d'un allié qui lui permet de faire travailler ensemble ses élèves. Toute idée émise peut désormais être reprise traduite en mots ou images, mémorisée, modifiée, partagée.

L'ordinateur est l'élément essentiel du tableau interactif. Il lui ouvre ses capacités immenses de calcul, stockage, communication. De son côté, l'enseignant peut, grâce au tableau interactif, devenir beaucoup plus créatif, formateur, constructeur. L'élève n'a jamais été autant encouragé à imaginer, produire, argumenter, réfléchir.

L'enseignant retrouve son rôle le plus noble : aider chaque enfant à se construire.

Ex-école Rive gauche

La rentrée scolaire de septembre a vu la fermeture de l'école Rive-Gauche. La Commune, qui a toujours entretenu et réhabilité ses bâtiments, ne souhaite pas les voir à l'abandon et s'est posée la question de leur devenir.

C'est ainsi qu'il a été décidé d'installer les Ateliers Vacances dans le bâtiment de l'ex école élémentaire (2 classes en rez-de-chaussée), une classe pouvant être occupée également par l'association Web-Ardenne (à l'étage).

Le bâtiment de l'ex école maternelle, réservé jusqu'alors à une éventuelle création de crèche, est occupé actuellement (salle d'activité) par le cercle d'escrime de Charleville qui a proposé, à la suite de l'activité escrime effectuée à l'école du Centre, l'ouverture d'une antenne à Monthermé.

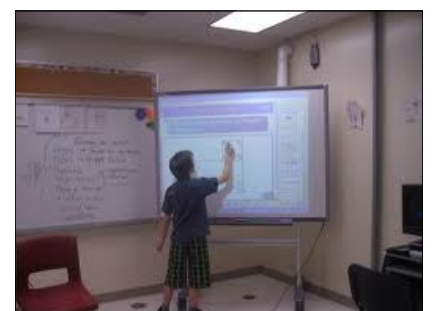
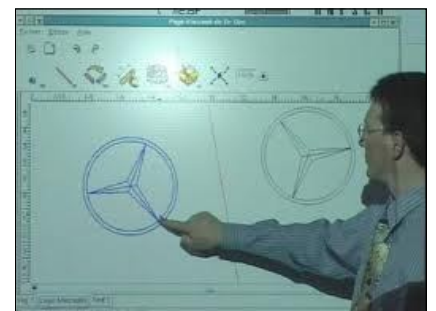
Ainsi, les cours et les classes de cette ancienne école résonneront encore des cris et rires des enfants de la Commune.



Affouage.

Les parts affouagères qui ne seront pas coupées et débardées pour le 30 septembre 2013 redeviendront propriétés de la Commune.

Aucune dérogation ne sera accordée car les nouvelles parts seront distribuées fin octobre de cette année.



Transfert de compétences

Dans la LIM n° 28, nous annonçons le travail en cours pour étudier des simulations de transferts de compétences supplémentaires à notre Communauté de Communes.

POURQUOI ?

Le seul levier permettant d'optimiser nos dotations budgétaires (autre que d'augmenter les impôts) est d'accroître notre CIF (Coefficient d'Intégration Fiscale).

Le CIF est lié au volume financier des compétences communales transférées à notre CCMS ; actuellement notre CIF est de 0,36 et nous permet d'obtenir une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de 279 000 €.

Les transferts :...

- fonctionnement et entretien des équipements sportifs, culturels et touristiques.
- dépenses liées à la diffusion de la TV.
- dépenses du contingent incendie.
- totalité de la ZA de Braux.

...à la Communauté de Communes, permet au CIF de passer à 0,53 et ainsi d'obtenir une dotation supplémentaire de DGF de 300 000 €.

COMMENT ?

Le mécanisme mis en place est le suivant : voté par les Conseils Communautaires des 25 septembre et 23 octobre, approuvé par un arrêté préfectoral du 17 décembre 2012 :

- Passage en fiscalité mixte, qui unifie les taux d'imposition des entreprises sur l'ensemble du territoire.
- Pour faire face à la masse de dépenses supplémentaires (1 800 000 €), la CCMS ne va pas augmenter ses taux mais les financer en puisant dans les ressources payées aux communes par les entreprises (tout ce qui remplace l'ex TP)
- Transfert automatique des personnels concernés à temps pleins à la CCMS (avec leurs avantages et la possibilité de choisir le meilleur des régimes indemnitaires)

Précision : il s'agit d'une opération financièrement « blanche » pour chaque commune qui reste propriétaire de ses bâtiments.

Civisme

On nous signale une recrudescence des crottes de chiens sur nos trottoirs.

Comme il n'existe pas de bulletin météo concernant de telles précipitations, il faut bien admettre que cela ne vient pas du ciel, et que seuls les propriétaires des chiens en sont responsables. Si nos amies les bêtes n'ont pas l'intelligence de se retenir de faire leurs besoins sur les trottoirs de la ville, qu'en est-il de leurs maîtres qui choisissent ces mêmes trottoirs comme lieu de promenade ?

Les solutions sont pourtant simples, comme d'emmener son chien promener en forêt, ou, si l'on tient à faire ses courses avec son ami à quatre pattes, se munir d'un sac pour y ramasser les déjections avant de les mettre dans une bouche d'égoût.

Dans tous les cas il faut avoir la volonté de ne pas faire subir aux autres les nuisances que le pauvre animal ne peut contrôler. Cela s'appelle le civisme.



Etat civil du 01/08/12 au 31/12/12

Naissances

BIGORGNE Nathan Raphaël Stéphane	14 août
LENOIR Mathéo Jonathan	08 septembre
RICHER Mathéo Patrick Jean-François	17 septembre
AVRIL Laurine Stéphanie Catherine	07 octobre
MOREAU Eva Evangélie Jocelyne Dominique	11 octobre
MARCHAL Maé Naël Jonathan Luc	15 octobre
PUSCO Chanone	24 octobre
LABRUNE Emma Sylviane Joëlle	03 novembre
DENIS Sacha	11 novembre
WERQUIN Lilou Manon Rachel	09 décembre
GOLINVAL Côme Nicolas William	18 décembre
MARY BANCHAREL Anthon Jérémy Louis	20 décembre
MARY BANCHAREL Nathanaël Philippe Gilles	20 décembre

Mariages

BRAIBANT Xavier et GENSSE Elodie Sandrine Sylvie	04 août
SEIFRIED Frédéric Hervé et ALLOT Christelle	04 août

Décès

LAMBERT Lyselle Rose (66 ans) veuve de SALOMEZ Claude Louis	25 juillet
DOUDOUX Jeannine Françoise Jacqueline (89 ans) célibataire	01 août
ZOPPI Lucienne Marie (85 ans) célibataire	07 août
LECHAT Jean Louis René (84 ans) célibataire	15 août
GARAND Lucienne (81 ans) veuve de LEBAS Etienne Edmond	27 août
PAPIER Léa Marie (91 ans) veuve de LEPINE Léon	17 septembre
PIERRARD Lucien Emile Raymond (87 ans) époux de GOLINVAL Rolande	18 septembre
LECLET Nicole Amélie Rita (61 ans) veuve de COUNE Jacky André	20 septembre
MARCHAL Nicolas Victor (9 ans) célibataire	20 octobre
DAMINETTE Jeanine Martine (47 ans) épouse de MARCHAL René	20 octobre
LANCEREAUX Jeannine Marie Georgette (84 ans) époux de LEIGNEL Michel Paul Guy	02 novembre
NEVEUX Abel Leonard (90 ans) veuf de DUQUENOIS Raymonde Hélène	04 décembre
PARENT Marcel Auguste (95 ans) célibataire	16 décembre
DELMONT Eliane laure (88 ans) veuve de GATIER Serge	19 décembre
ROUSSEAUX Louis Louissette (78 ans) veuve de MAIGROT Jean Marcel	20 décembre
BOUCHER Maurice Jules (87 ans) célibataire	24 décembre
HAZARD Marie Rose Juliette (92 ans) veuve de ANCELET Léon Georges	26 décembre